

Nombre de conseillers élus :
11
Conseillers en fonction :
11
Conseillers présents :
10



Conseil Municipal
de la
COMMUNE DE TRIEMBACH-AU-VAL

4^{ème} Séance du 24 juin 2026

A la Mairie de Triembach-au-Val à 19h30

Convocation du 16 juin 2026

Sous la présidence de
Sont présents :

M. le Maire : Gérard DEBAUCHEZ
Mmes et M. les adjoints : Martine ZENNER, Alain KAMMERER,
Mmes et MM. les Conseillers :
GRELIER Laurence, Déborah DEMAY, Bernard GUTH, Isabelle
SCHWEITZER, Michel TOURNEUR, Jean-Louis GRELIER, Jean-
Claude WENDLING.

Membre absent excusé : Maryline DELSART.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.
M. le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous.

2026/23 : NOMINATION SECRETAIRE DE SEANCE

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaire(s) des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **NOMME** M. Alain KAMMERER, secrétaire de séance.

2026/24 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Le compte-rendu de la séance du 13 avril 2026, figurant en annexe, dont copie conforme a été transmise à l'ensemble des membres du conseil municipal, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2026/25 : RENOUELEMENT DE LA COMMISSION DE CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, et conformément aux dispositions de l'article R7 du Code Electoral, il y a lieu de désigner, pour une durée de 6 ans, des représentants du Conseil Municipal pour participer aux travaux de mise à jour de la liste électorale.

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**,

- **DESIGNE** les représentants ci-après :

Titulaire : M. Jean-Claude WENDLING

Suppléant : M. Jean-Louis GRELIER

2026/26 : DESIGNATION DU CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de désigner un correspondant Incendie et Secours qui sera l'interlocuteur privilégié du Service Départemental d'Incendie et Secours (SDIS).

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DESIGNE** M. Alain KAMMERER en qualité de Correspondant Incendie et Secours de la Commune de Triembach-au-Val.

2026/27 : MODIFICATION DE DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 24 mai 2023 créant le poste d'Attaché Territorial avec un coefficient d'emploi de 32/35^{ème}

Considérant que Mme SIFFER Christine accepte la modification de sa durée hebdomadaire de service

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide, à l'unanimité :

- **DE MODIFIER** le poste d'Attaché Territorial avec un coefficient d'emploi de 32/35^{ème}. Le nouveau coefficient d'emploi de ce poste d'Attaché sera de 31,5/35^{ème} à compter du 1^{er} juillet 2026.

2026/28 : DIVERS

A. INFORMATIONS de M. le MAIRE

M. le Maire :

- Informe le Conseil du changement du comité de direction de l'Association de Chasse de Triembach-au-Val.

Lu et approuvé
Pour copie conforme

Triembach-au-Val, le 25/06/2026

Le Maire :
Gérard DEBAUCHEZ



Le secrétaire de séance :
M. Alain KAMMERER.